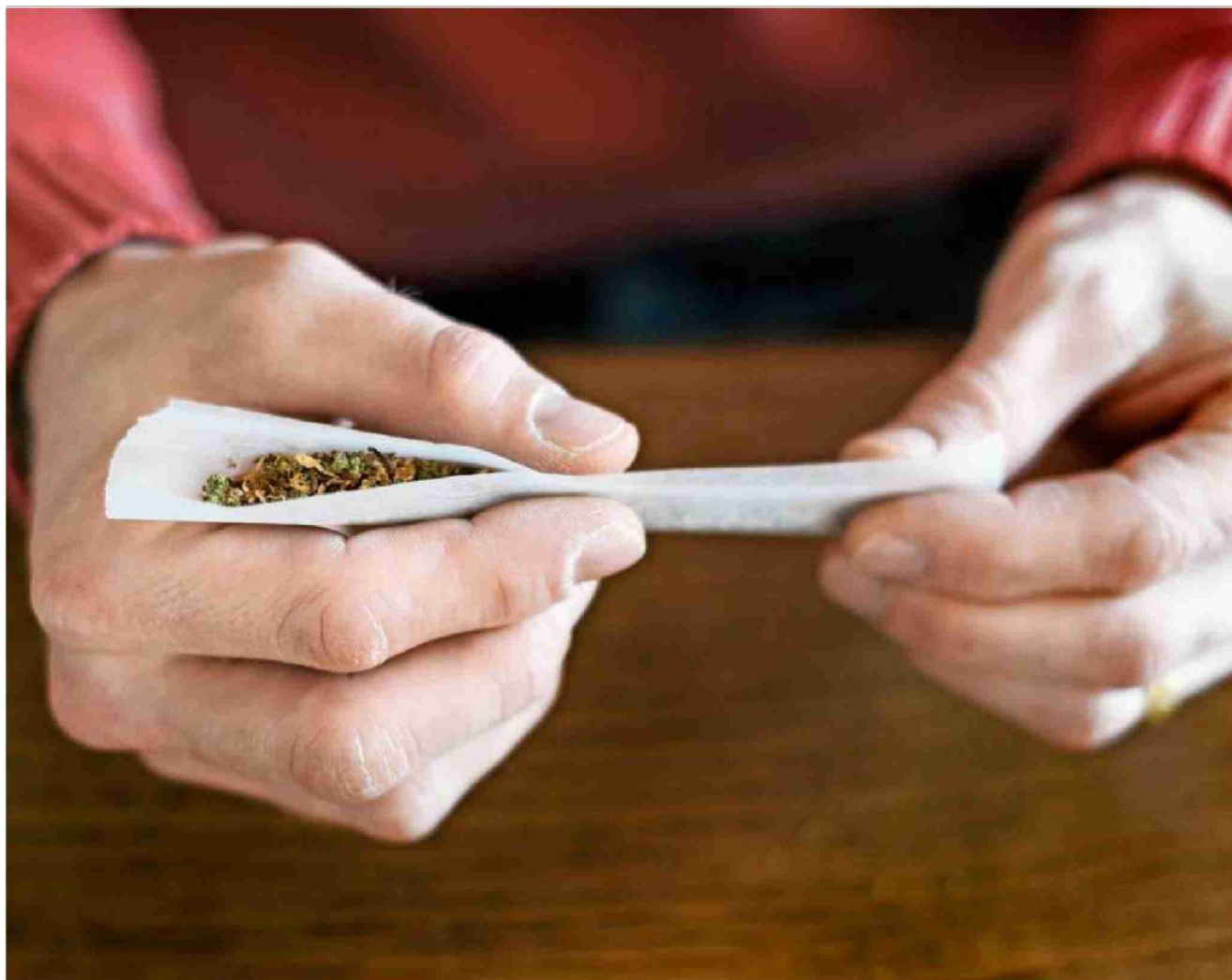




## Dépénalisation

# Le cannabis légal finance une nouvelle initiative populaire



Des paquets de CBD estampillés «Legalize It» sont vendus pour financer la campagne pour la légalisation du cannabis. DR



## Legalize It cherche des fonds pour sa campagne nationale. L'association mobilise les producteurs d'herbe licite

**Gabriel Sassoon** Zurich

«On produit 50 kilos de CBD par mois, ce n'est pas grand-chose que d'en offrir 5.» Mosab Daadi est le responsable romand de la chaîne d'herbe légale zurichoise Marry Jane. L'entreprise a décidé de faire don d'une partie de sa production pour une cause qui lui tient à cœur: la dépénalisation du cannabis, celui qui compte plus de 1% de THC et qui est donc illégal.

En gestation depuis deux ans, l'initiative populaire fédérale pour la légalisation du cannabis peine à décoller. À l'origine du texte, l'association Legalize It compte désormais sur l'aide des producteurs de CBD, celui qui est licite car faible en THC, la substance psychoactive. Des cultivateurs de CBD ont généreusement décidé d'en offrir pour booster la campagne nationale. C'est Marry Jane qui se charge de l'emballage. Le paquet de 10 grammes coûte entre 40 et 47 francs, selon l'origine. Il s'achète à Zurich, à Lausanne, bientôt à Genève (*lire ci-dessous*) ou à Bâle. «Ça marche bien. Nous avons déjà vendu pour 20 000 à 30 000 francs», affirme Mosab Daadi. Legalize It essaie de convaincre tous les producteurs de contribuer eux aussi, dans l'espoir que tous les points de vente rajoutent ce paquet à leur assortiment avant l'été. Objectif: réunir près de 150 000 francs.

### Premier flop

La somme est nécessaire pour soutenir ses efforts. Fondée il y a 25 ans,

l'association - dont des membres avaient déjà mené le combat de la précédente initiative sur la dépénalisation, balayée par le peuple en 2008 - s'attendait à pouvoir avancer beaucoup plus rapidement. En juin dernier, une opération de financement participatif a connu un flop retentissant. Seuls 22 000 francs sur 300 000 demandés ont été promis. Déposé en avril auprès de la Chancellerie fédérale, le texte de l'initiative n'a, quant à lui, toujours pas été approuvé.

Mais depuis, les initiants ont passé la vitesse supérieure. En janvier, ils annoncent avoir récolté près de 100 000 francs nécessaires à la collecte des 100 000 signatures. Ils prévoient de mener celle-ci ce printemps en une seule journée. Une prouesse réalisable, selon eux. Militants et sympathisants sont recherchés.

L'association s'est aussi tournée vers le secteur du CBD pour la soutenir dans sa démarche. Un groupe de travail avec des membres de la Communauté de défense des intérêts CI Chanvre a été formé. Il s'agit d'approcher des associations spécialisées dans la prévention, ou des faitières d'enseignants pour chercher des appuis.

Que les initiants et les producteurs de CBD travaillent main dans la main n'est pas une surprise. L'aide apportée par les enseignes spécialisées en cannabis licite est loin d'être désintéressée. La légalisation du marché de l'herbe «normale» leur ouvrirait un nouveau marché alors que celui du CBD est en train de se tasser après une période d'euphorie. «Cela fait une année que nous sensibilisons le public. Le CBD a aidé à dédramatiser le cannabis. C'est le moment de passer à la légalisation», plaide Mosab Daadi. Les revendeurs ne sont toutefois pas tous prêts à s'investir. «Nous ne voulons pas associer

## «Le CBD a aidé à dédramatiser le cannabis. C'est le moment de passer à la légalisation»

**Mosab Daadi** Responsable pour la Suisse romande de la chaîne Marry Jane les deux produits», affirme Paul Monnot, de Dr Green, à Lausanne.

Consommateurs de CBD et fumeurs de joints typiques ne se recourent souvent pas. «Le CBD n'a rien à voir avec l'herbe normale. Le cannabis légal a un effet relaxant, il m'endort, alors que lorsqu'on fume des joints, c'est récréatif», dit un fumeur occasionnel, qui soutiendra sans hésiter une initiative de dépénalisation du cannabis.

### «Bien cadrer»

Le texte de Legalize It veut introduire dans la Constitution un article sur la légalisation de la consommation de cannabis. Il prévoit de le soumettre à un impôt spécial et d'interdire la consommation aux mineurs. Deux points qui ne figuraient pas dans le texte de 2008. «Il est primordial que la vente soit bien cadrée, sa production aussi, commente Mosab Daadi. J'ai vu des plantations de CBD horribles, qui se faisaient dans des petites caves en bois, plein de moisissure.»

Dans son état actuel, le texte va dans la direction de l'initiative parlementaire des Verts, indique la conseillère nationale et vice-présidente du parti Lisa Mazzzone (GE). Selon la Genevoise, «la voie parlementaire est plus rapide et permet de mieux encadrer cette évolution. Mais ce texte montre qu'un changement est nécessaire et permettra d'alimenter le débat.»



## Monitoring

### Les joints sont toujours devant

Le cannabis reste la drogue illicite la plus consommée en Suisse loin devant la cocaïne et l'ecstasy, selon le Panorama Suisse des Addictions 2018, publié mardi par Addiction Suisse. La consommation récente (12 derniers mois) connaît une légère hausse (6,5% en 2015 à 7,3% en 2016 dans la population âgée de 15 ans et plus).

La fondation de prévention a rappelé qu'elle juge la politique autour du cannabis insatisfaisante. En raison notamment d'une application à géométrie variable de la loi, selon les cantons, pour les consommateurs de cannabis, face au bouleversement que représente le marché «dérégulé» du CBD ou aux demandes croissantes pour le cannabis médical. «L'initiative populaire fédérale sur la légalisation est bien le signe qu'un changement est nécessaire. Nous ne trouvons pas que c'est la meilleure voie, mais ce texte a au moins le mérite de mettre la problématique sur le tapis et d'obliger tout le monde à réfléchir à une solution», affirme Corine Kibora, porte-parole d'Addiction Suisse.

**G.S.**

### Un magasin d'herbe ouvre à Cornavin

● Les CFF comptent un nouveau locataire à Genève. Après la Coop ou Denner, l'ancienne régie fédérale a décidé elle aussi d'ouvrir ses portes au cannabis légal. Au bout du lac, les amateurs de fumette licite pourront bientôt se procurer du CBD juste avant de sauter dans un train. Dans la galerie marchande Metro Shopping Cornavin, qui mène à la gare, Manor a laissé sa place à Marry Jane, chaîne spécialisée dans la vente et la production d'herbe licite.

Le passage ne se trouve pas sur le territoire fédéral de la gare, mais ce sont les CFF qui s'occupent de la gérance des locaux et ont donc décidé

d'accueillir ce nouveau venu. Il y côtoiera boulangeries et magasins de vêtements.

L'ancienne régie fédérale ne trouve rien à redire à ce choix.

«C'est une activité légale», affirme Jean-Philippe Schmidt, porte-parole. Marry Jane compte déjà des points de vente à Zurich. À Lausanne, l'entreprise a repris la franchise Cannathèque. Elle voit un grand potentiel à Genève. Sa boutique de Cornavin proposera l'assortiment habituel de CBD à fumer, de gouttes et d'autres produits à base de cannabis légal. Ainsi que les paquets destinés à financer l'initiative populaire sur la légalisation du cannabis. **G.S.**